

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de police / Affaires corporatives et protection de l'intégrité municipale	<b>No SD</b> SD-2024-1402
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de prendre acte du bilan 2023 du Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT)	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-03-20 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-04-09		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>Le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT) du Service de police de Laval a complété son bilan 2023.</p> <p>Considérant que le conseil municipal peut apprécier, sur une base annuelle, la contribution du BIELT lors du dépôt d'un rapport public;</p> <p>Considérant la volonté du BIELT d'être transparent quant à la réalisation de ses activités.</p>		
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b> <p>De recommander au conseil de prendre acte du bilan 2023 du Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT).</p>		